



L.S. Bilodeau INC.
FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER



Équipements d'érablières • Chauffage et ventilation • Chauffe-piscines • Découpe laser

Guide Installation et utilisation



Modèle 2013 illustré

siromatic

par/by L.S. Bilodeau inc.

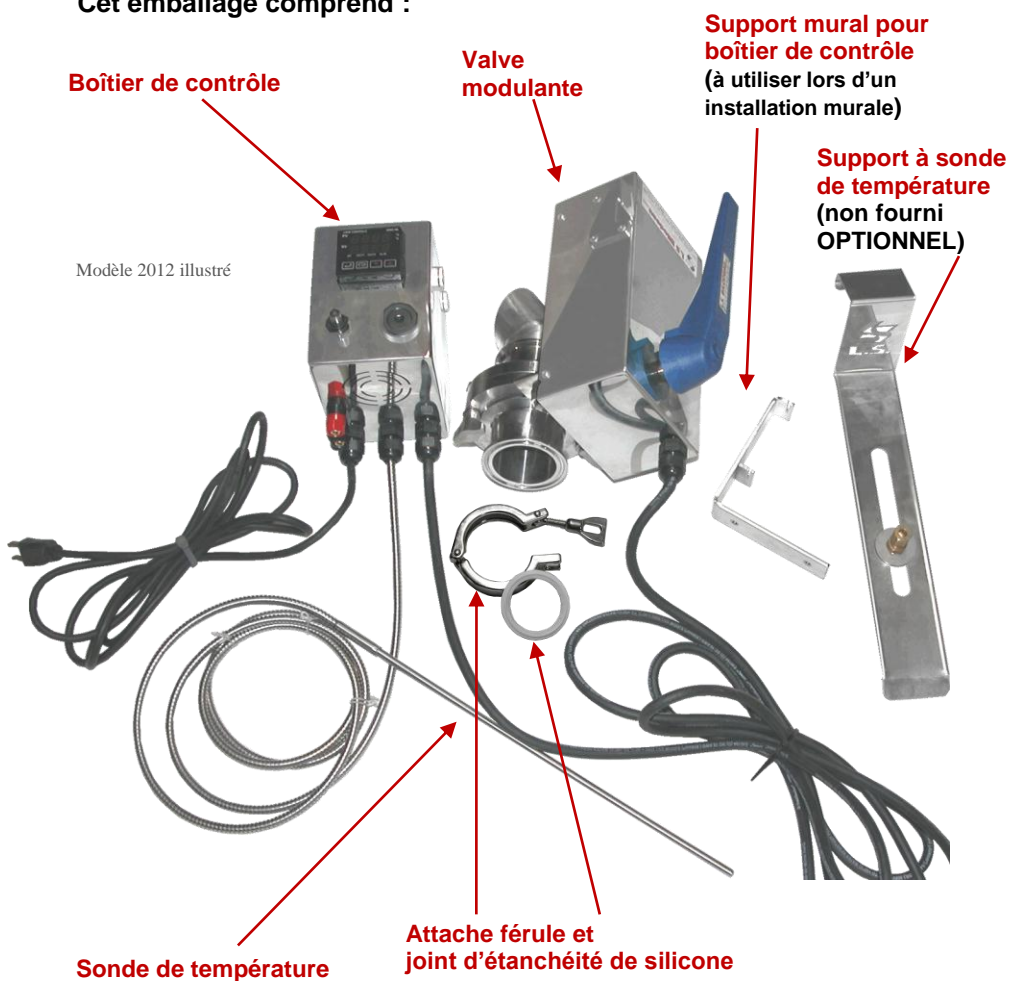
«couleur» automatique modulant

— Le **Siromatic** permet automatiquement la coulée du sirop d'érable selon les températures sélectionnées.

- ✓ Débit de coulée variable (modulant)
- ✓ Simple d'utilisation (indiquer seulement la température désirée en fonction de la pression atmosphérique*)
- ✓ Alarme de dépassement de la température sélectionnée
- ✓ Système d'arrêt automatique de l'évaporateur (**L'Extrem2** et standard à l'huile)
- ✓ Boutons et poignée d'ouverture/fermeture manuelle
- ✓ Facile à installer

*la pression atmosphérique ne s'ajuste pas automatiquement

Cet emballage comprend :



Mise en garde et avertissement

Ne pas modifier ou n'altérez d'aucune manière le **Siromatic** ou ses composantes. (Dans tous les cas de modification ou d'altération de l'appareil par l'utilisateur ou toute personne autre que le fabricant L.S. Bilodeau, la garantie limitée L.S. Bilodeau (un (1) an de la date d'achat) sera considérée comme nulle et non avenue.)

Ne pas immerger, en aucun cas, cet appareil dans un liquide (eau, sirop, etc.).

Le non-respect de ces mises en garde pourrait causer une explosion ou un incendie entraînant la mort ou des lésions corporelles sérieuses et/ou des dommages matériels importants.

Pour toutes questions ou informations communiquer avec le service technique de l'usine au **418 484-2013**.

IMPORTANT

Ce **Siromatic** est conçu pour être connecté sur le 120Vca, 50-60hz, et consomme 60 watts.

Il est préférable que le **Siromatic** soit branché à une prise GFCI.



Installation et Fonctionnement

Le **Siromatic** est préalablement programmé en usine pour la coulée du sirop à un degré de 219 °F. Vous aurez *peut-être à modifier* cette température en fonction de la pression atmosphérique de votre localisation.

Le **Siromatic** possède deux fonctions de dépassement de température :

1re fonction :

L'alarme de dépassement de température est préprogrammée avec un différentiel de deux degrés (2 °F) de plus que la température sélectionnée ce qui enclenchera l'alarme :

(Exemple : température sélectionnée = 219 °F, donc alarme à 221 °F)

2^e fonction :

La 2^e fonction de dépassement de température est préprogrammée avec un différentiel de quatre degrés (4 °F) de plus que la température sélectionnée ce qui entraînera l'arrêt immédiat:

- **L'Extrem2** = diminution de la température d'environ 400 °F dans la souche en dix (10) secondes
- Évaporateur standard à l'huile = arrêt des brûleurs à l'huile

(Exemple : température sélectionnée = 219 °F, donc arrêt à 223 °F)

Installation

Étape 1. Installation du **Siromatic**

- Option A : installation murale
- Option B : installation directement sur l'évaporateur

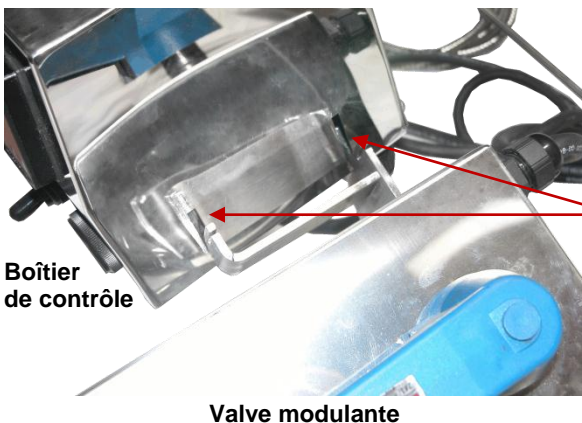
Option A : installation murale



Fixer le support fourni au mur dans les trous à l'aide des deux (2) vis. Installer le boîtier de contrôle au support mural en utilisant les deux fentes (voir image option B) sur le côté droit du boîtier.

Prévoir l'installation assez près de l'évaporateur en fonction des longueurs de fil du boîtier de contrôle.

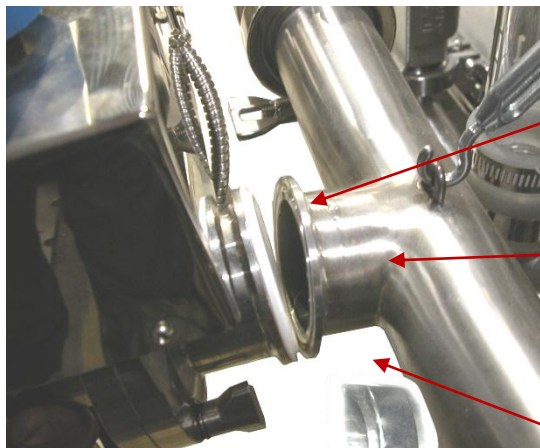
Option B : installation directement sur l'évaporateur



Insérer le boîtier de contrôle à la valve modulante en utilisant les deux (2) fentes sur le côté du boîtier de contrôle.

Étape 2. Installation du système de valve modulante

Important : Le **Siromatic** est conçu pour être installé sur une sortie à fêrule de deux pouces (2")



A- Placer le joint de silicone sur l'entrée au dos de la valve modulante.

B- Positionner la valve modulante sur la sortie à fêrule.

C- Fixer le tout avec l'attache fêrule fournie.

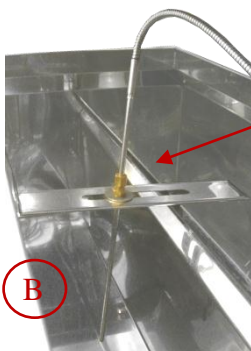
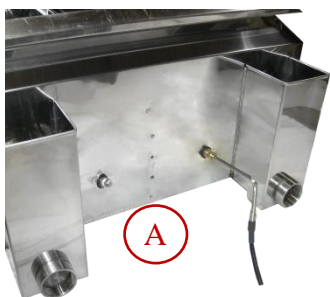


Étape 3. Installation de la sonde

Important : Dans les deux options, le **BOUT** de la sonde **DOIT ÊTRE PLUS** d'un-demi-pouce (1/2") du fond de la panne, car cela pourrait endommager la sonde.

Option A : dans l'ouverture prévue de la panne avant

Option B : installation sur un support à sonde (fourni en option seulement)



Insérer la sonde dans l'adaptateur de brassage sur le support à sonde.

Placer le support avec la sonde sur le **DESSUS ET AU CENTRE DE LA PANNE À FOND PLAT PRÉVU POUR LA COULÉE DU SIROP.**

Fonctionnement

Façade de contrôle de température de coulée du sirop

Disjoncteur trois (3) ampères pour circuit 120 Vac

Disjoncteur un (1) ampère pour circuit 24 Vac

Poignée d'ouverture/fermeture manuelle de la valve de coulée

Clenche de désengagement du moteur pour l'ouverture manuelle de la valve.

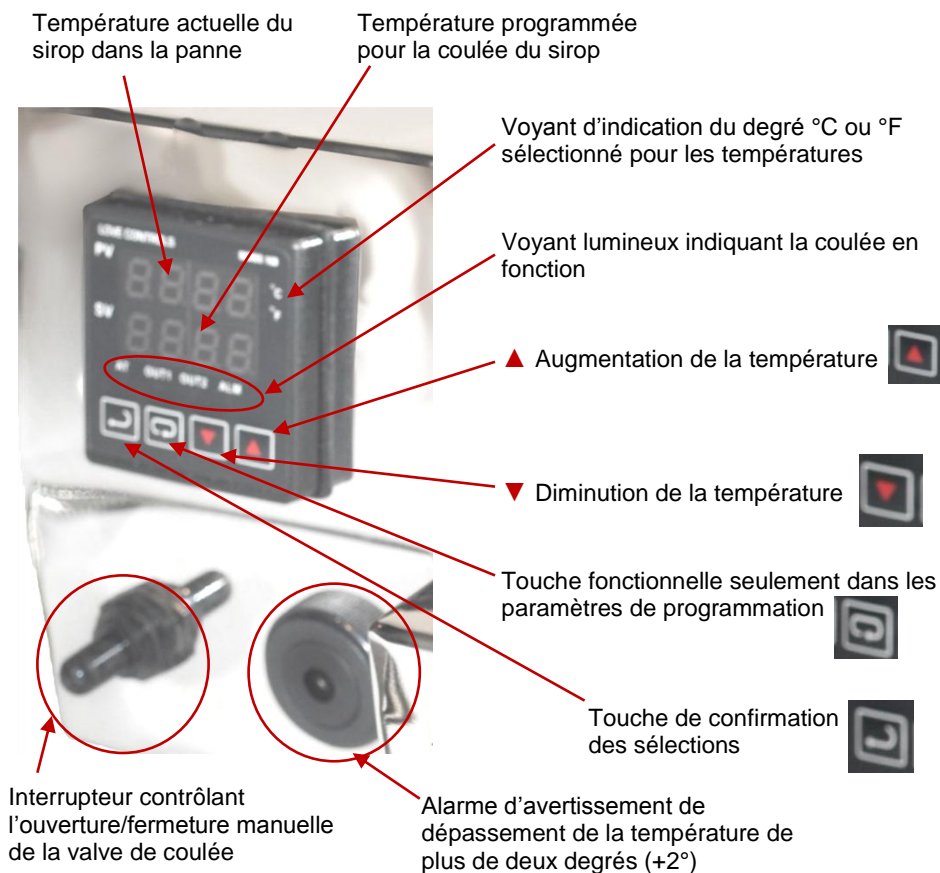
TOUJOURS ENFONCER CETTE CLENCHE POUR DÉSEMBRAYER LE MOTEUR

Modèle 2012 illustré



Sortie auxiliaire de dépassement de températures de quatre degrés (4°) donnant l'arrêt du système de l'évaporateur **L'Extrem2** ou du brûleur à l'huile


Description de la façade de contrôle de température




Utilisation

Le **Siromatic** est préalablement programmé en usine. Voir les indications concernant cette programmation à la page 3.

Modification de la température de coulée sélectionnée

- Pour **augmenter** la température appuyer sur le bouton ▲ jusqu'à l'obtention de la température voulue. Par la suite, appuyer sur le bouton  pour **confirmer** votre choix.

- Pour **diminuer** la température appuyer sur le bouton ▼ jusqu'à l'obtention de la température voulue. Par la suite, appuyer sur le bouton  pour **confirmer** votre choix.

Trois (3) options d'ouverture/fermeture de la valve de coulée du sirop

1. De façon automatique avec les contrôles du **Siromatic**
2. De façon manuelle, mais électrique en levant le bouton pour l'ouverture ou en abaissant le bouton pour la fermeture
3. De façon manuelle, mais mécanique (A) appuyer premièrement sur la clenche sur le côté du boîtier et (B) tourner la valve dans le sens voulu soit pour ouvrir ou pour fermer.



GARANTIE LIMITÉE PETITS APPAREILS

(Bilomatic, Siromatic, encanneuse, sertisseuse, bain-marie, etc.)

Fabriquée par : L.S. Bilodeau inc.

Couverture et Garantie limitée d'un an sur l'appareil et les pièces et composants.

L.S. Bilodeau inc. garantit par la présente que le petit appareil fabriqué par L.S. Bilodeau, ses pièces et composants, lorsqu'utilisé dans des conditions normales, sera exempt de défaut ou vice de fabrication ou de matériau durant une période de un (1) an de la date d'achat. Le terme de la garantie sera en vigueur tant que l'acheteur sera propriétaire de l'appareil et est non transférable. Dans l'éventualité d'un bris due à un défaut de fabrication ou de matériau qui se produirait à l'intérieur de la période de la garantie limitée, ce bris étant constaté par un représentant autorisé, L.S. Bilodeau inc. réparera ou remplacera, à sa discrétion, la pièce, le composant ou l'appareil. Si l'appareil ne peut être réparé et que l'on doit le remplacer, L.S. Bilodeau inc. le remplacera par un appareil semblable en tous points. Si au contraire cela n'est pas possible, l'appareil défectueux sera remplacé par un appareil qui sera le plus semblable. L'acheteur original sera responsable de tous les coûts de dépose de l'appareil et des coûts d'installation du remplacement ainsi que de tous les frais de transport et de manutention à l'aller comme au retour de chez le fabricant et aussi de tout travail requis pour remettre en marche l'appareil L.S. Bilodeau. Chaque appareil défectueux, remplacé sous garantie, deviendra la propriété de L.S. Bilodeau inc. et, en tant que tel, sera renvoyée port payé par l'acheteur au centre de distribution de L.S. Bilodeau inc. La pièce ou le composant de remplacement ou l'appareil de remplacement sera garanti durant la période résiduelle de la garantie originale.

Exclusions.

Cette garantie est nulle et non avenue en cas de :

- 1- Vice ou panne résultant d'une installation, d'une réparation, d'un entretien ou d'un usage non conforme aux directives du manuel d'installation et d'entretien du fabricant; ou
- 2- Vice ou panne résultant d'une installation, d'une réparation, d'un entretien ou d'un usage non conforme à la réglementation en vigueur; ou
- 3- Vice ou panne résultante d'une installation, d'une réparation, d'un entretien ou d'un usage négligent ou résultant d'un bris causé par le propriétaire ou (entretien incorrect, mauvais usage, accident ou modification); ou
- 4- Vice ou panne causée par le gel, les inondations et les intempéries; ou
- 5- L'appareil ou ses composants ont subi des modifications ou changements non autorisés par le fabricant; ou
- 6- Vice ou panne résultant d'un mauvais entreposage ou d'une manutention erronée ailleurs que chez L.S. Bilodeau inc.; ou
- 7- Que le numéro de série s'il y a lieu ait été altéré ou effacé sur la plaque signalétique de l'appareil.

Limitations.

L.S. Bilodeau inc. ne sera responsable d'aucun dommage, perte ou inconfort, de quelque nature que ce soit, directement ou indirectement, consécutif au bris ou au mauvais fonctionnement de l'appareil. Cette garantie limite les droits du bénéficiaire. Celui-ci jouit possiblement d'autres recours selon les juridictions. Vu que certaines provinces ou certains états ne permettent pas d'exclusions ou de limitations des dommages-intérêts directs ou indirects, les limitations ci-haut mentionnées ne pourraient pas s'appliquer.

Cette garantie remplace toute autre garantie explicite ou implicite et constitue la seule obligation de L.S. Bilodeau inc. envers l'acheteur original. LA GARANTIE NE COUVRE PAS LES COÛTS DE MANUTENTION OU D'EXPÉDITION POUR FAIRE RÉPARER OU REMPLACER LA PIÈCE

DÉFECTUEUSE, NI LES COÛTS ADMINISTRATIFS ENCOURUS PAR L'ACHETEUR ORIGINAL.

L.S. Bilodeau inc. se réserve le droit d'apporter dans ses appareils des modifications à la conception, à la fabrication ou au matériau utilisé qui pourrait constituer une amélioration aux pratiques précédentes.

Cette garantie n'est valable que pour les installations faites à l'intérieur des limites territoriales du Canada ou des États-Unis continentaux.

POUR SE PRÉVALOIR DE CETTE GARANTIE, L'ACHETEUR ORIGINAL DOIT REMPLIR ET RETOURNER LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION CI-JOINT EN MÊME TEMPS QUE L'APPAREIL DÉFECTUEUX LORSQU'IL AURA REÇU L'AUTORISATION DE RETOUR DE *L.S. Bilodeau inc.*

PROCÉDURE DE SERVICE SOUS GARANTIE.

Seul *L.S. Bilodeau inc.* ou son dépositaire peut assumer les obligations de la garantie. L'ACHETEUR OU SON INSTALLATEUR DOIT FOURNIR À *L.S. BILODEAU INC.*, LORS DU RETOUR DE L'APPAREIL DÉFECTUEUX, LES DOCUMENTS ET DÉTAILS SUIVANTS : UNE COPIE DE LA FACTURE ORIGINALE MONTRANT LA DATE D'ACHAT, LE MODÈLE ET LE NUMÉRO DE SÉRIE DE L'APPAREIL, L'AUTORISATION DE RETOUR AINSI QUE LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DÛMENT REMPLI (voir page suivante).

(Gar-2012-11-04)



281 route 108 Est, Saint-Éphrem (Québec) G0M 1R0
Tél. : 418 484-2013 • Sans frais (Québec) : 1 888 557-4767
www.lsbilodeau.com



FORMULAIRE DE RÉCLAMATION POUR UN APPAREIL L.S. Bilodeau ET AUTRES PIÈCES OU COMPOSANTS DE CET APPAREIL.

No d'autorisation de retour _____ Date d'achat ou d'installation _____

Nom (type) de l'appareil _____

No de modèle _____ No de série _____

No de pièce _____ No de série (pièce) _____

Nom de l'utilisateur/acheteur _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Brève description de la défectuosité : _____

Remarque : _____

N.B. Ce formulaire ainsi qu'une copie de la facture originale doivent accompagner tout appareil, pièce ou composant défectueux retourné port payé chez L.S. Bilodeau inc.



Acériculture • Chauffage et ventilation • Chauffe-piscine • Découpe laser

Chaudières (fournaises)



Bilovax LS950
1 million (1 000 000) BTU



Bilovax LS450
500 000 BTU



Bilovax LS150
150 000 BTU

Chauffe-piscines



- Presses à sirop ▪ Bassins
- Siroptiers ▪ Osmoses ▪ Etc
- Tubulure et accessoires

Équipements d'érablières



281 route 108 Est, Saint-Éphrem (Québec) G0M 1R0

418 484-2013

www.lsbilodeau.com